

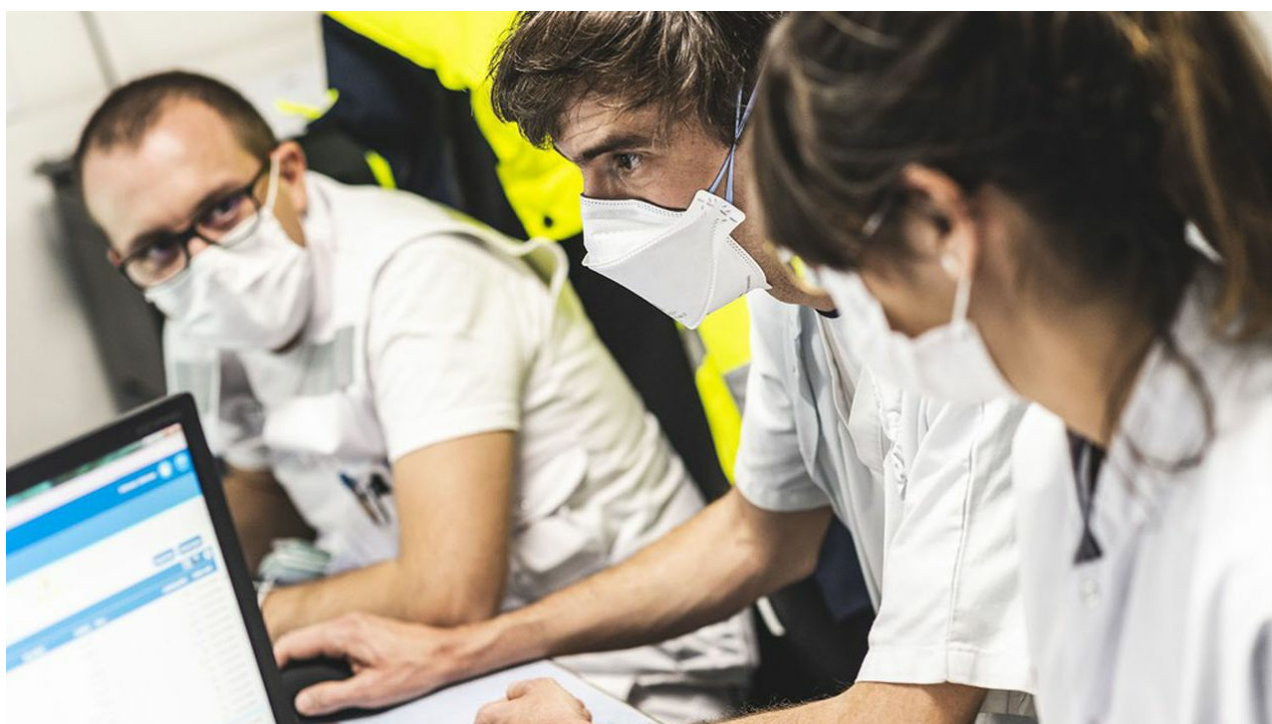
Opinion | Bonne ou mauvaise dette : cette distinction est un leurre

 lesechos.fr/idees-debats/cercle/opinion-bonne-ou-mauvaise-dette-cette-distinction-est-un-leurre-1240239

8 septembre 2020

 Tribune

Pour Anton Brender, les économies faites par l'Etat sur les salaires des fonctionnaires - infirmiers, enseignants et policiers en particulier - sont des dépenses supplémentaires à long terme pour compenser les défaillances des missions de service public qui n'ont pu être rendues. Ses dépenses, dites de fonctionnement, sont donc aussi des investissements sur l'avenir.



« Si en payant mieux aujourd'hui ses policiers, ses enseignants, ses soignants, ses juges [...] l'Etat peut améliorer la qualité des services qu'il rend, il a toutes les chances de réduire aussi les coûts qu'il subira demain. » (Frederic DIDES/SIPA)

Par Anton Brender (chef économiste de Candriam Investors Group)

Publié le 8 sept. 2020 à 6:37

La pandémie qui sévit vient de rappeler aux Etats des pays les plus développés qu'ils sont les assureurs en dernier ressort de leur population. Lorsqu'une calamité frappe leur pays, ils viennent au secours de ceux qu'elle touche directement et indirectement. Notre Etat vient ainsi d'assumer sans hésitation cette responsabilité. Il a emprunté des dizaines de milliards d'euros, non seulement pour soigner les victimes du Covid-19, mais aussi pour garantir un revenu à ceux que les mesures prises pour enrayer la propagation du virus privaient de travail. Cette fonction d'assureur ne se limite pas aux

risques catastrophiques : que l'un d'entre nous tombe malade et l'Etat dépensera les sommes nécessaires pour le soigner, qu'il perde son emploi et, pour un temps au moins, des indemnités lui seront versées... Pourtant, par courte vue, notre Etat néglige la plupart du temps cette fonction dans ses calculs budgétaires. Et les conséquences de cette négligence peuvent être particulièrement coûteuses pour son budget. La crise que nous traversons vient aussi le rappeler.

Mesure compensatoire

Pendant des années, on a ainsi, par souci d'économie, laissé se dévaloriser la profession d'enseignant, sans voir que la qualité des formations reçues était un facteur essentiel de notre compétitivité. Ce que l'on a économisé sur l'enseignement a été payé par une compétitivité et une « employabilité » amoindries... au point qu'un « crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi » a finalement été mis en place pour tenter d'en atténuer les effets. Le coût de cette mesure compensatoire est toutefois faible par rapport à celui que le budget risque d'avoir à supporter demain.

Alain Minc : « Le montant du plan de relance devrait être beaucoup plus important »

Pour une part en effet, la main-d'oeuvre insuffisamment qualifiée que notre système de formation laisse arriver sur le marché du travail pouvait espérer jusqu'ici trouver un emploi dans des secteurs de services à faibles rémunérations. Or ce sont eux précisément que les comportements de distanciation sociale viennent de toucher de plein fouet et la probabilité que l'emploi y retrouve rapidement ses niveaux d'avant la pandémie est faible. L'Etat n'aura alors guère le choix : il lui faudra assumer des coûts de « reconversion » d'autant plus élevés que les formations initiales auront été insuffisantes ou laisser des indemnités de toutes sortes peser durablement sur son budget. Au total, les économies faites hier finiront par apparaître dérisoires par rapport aux coûts entraînés sur les décennies suivantes ... d'autant qu'aux coûts financiers s'ajoutent ceux des souffrances sociales qui, elles, ne sont pas mesurées.

Améliorer la qualité des services

Ce constat ne se limite pas aux seules insuffisances de notre système de formation. Il peut être fait tout aussi bien pour de nombreux services - police, justice, santé, administration... - dont l'Etat a la charge. Lorsque leur qualité laisse à désirer, son budget finit toujours par en subir les conséquences. Nos entreprises ont depuis longtemps compris que les défauts de production étaient coûteux, pour leur résultat comme pour leur réputation, et leurs stratégies le prennent en compte. Il n'en va pas encore de même pour l'Etat. Voilà qui devrait faire réfléchir ceux qui, au moment où la dette publique monte, pensent pouvoir distinguer la bonne dette de la mauvaise, selon qu'elle sert à financer des investissements ou des salaires. Si en payant mieux aujourd'hui ses policiers, ses enseignants, ses soignants, ses juges, et éventuellement en augmentant leur nombre, l'Etat peut améliorer la qualité des services qu'il rend, il a toutes les chances de réduire aussi les coûts qu'il subira demain en tant qu'assureur en dernier ressort. Le problème est que les engagements hors bilan que l'Etat accumule

depuis longtemps en faisant de « mauvaises » économies ne sont pris en compte nulle part. L'un des rôles du Commissariat au Plan - que l'on vient de redécouvrir - pourrait être précisément d'y remédier.

Anton Brender est économiste, professeur associé à Paris-Dauphine.

Anton Brender